

LE LAMA

LETTER AUX AMIS ET MEMBRES DE L'A.F.A.E.N.A.C



ASSOCIATION
DES FAMILLES ADOPTIVES
D'ENFANTS NÉS AU CHILI

ASOCIACION
DE LAS FAMILIAS ADOPTIVAS
DE NIÑOS NACIDOS EN CHILE

N° 5
JANVIER
1997

SOMMAIRE

Éditorial	3
Ils sont arrivés en 1996	2
Compte-rendu du voyage au Chili de l'AFAENAC	4
Rencontre avec le Maire de Tomé et les responsables du Centro Abierto	9
Concepción : Hogar Bernardita Serrano - Urgence !	11
Quelques Adresses Précieuses	12
Rencontres	13
Nos enfants témoignent	15
Permanences téléphoniques de l'AFAENAC	17
Le goûter de l'AFAENAC	18
L'AFAENAC et la fête nationale du Chili	19
Communiqué de Presse de l'ensemble d'associations de parents adoptifs	22

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE AFAENAC 1997

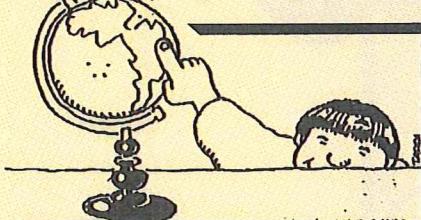
samedi 1^{er} février 1997

à 15 h

Maison des Professions
rue Eugène Jacquet
59700 MARQ-en-BAROUEL

Des navettes seront mises en place à partir de la gare de Lille.
Contacter à ce sujet Frédérique ALLARD au 03 20 98 35 09

♪ ♪ ♪ Musique chilienne par le groupe « La Cordillera » ♪ ♪ ♪



ILS SONT ARRIVÉS EN 1996.....

du Chili :

- Sandi QUILLIARD (2 ans 8 mois) arrivée de Santiago le 10 mars 1996
- Marcelino DAUZAS (2 ans 1/2) arrivé de Concepción le 9 juillet 1996
- Katherine REVERT DE CALAN (4 ans) arrivée de Chillán le 9 septembre 1996
- Antoine BARBIER (5 ans et demi) arrivé de Concepción fin décembre 1996
- Enguerrand GOBERT (4 ans) arrivé de Concepción le 31 décembre 1996
- Coline MELCHION (5 ans) arrivée de Concepción le 26 décembre 1996.

ou d'ailleurs :

- Symeon MOTTE (né en mai 1996), arrivé du Vietnam pour le plus grand bonheur de Gabriel et Ferdinand (chiliens d'origine...)
- Ophélie TURPIN (née le 7 mars 1996), arrivée du Vietnam, comme son grand frère Axel dont nous avions salué l'arrivée en 1995.

Merci à vous tous, parents, qui avez annoncé l'arrivée de vos enfants.

D'avance merci à tous ceux qui penseront à le faire.

Nous partageons votre joie et souhaitons la bienvenue à tous les enfants !



L'AFAENAC remercie vivement pour leur aide L'Association d'Amitié FRANCE-CHILI
dont plusieurs membres ont assuré les traductions des articles

EDITORIAL

EDITORIAL



C'est vrai, nous avons mis un peu de temps à vous livrer un compte-rendu de notre voyage au Chili... Hélas, oui, le temps nous manque toujours pour nous asseoir devant la page blanche et la remplir ! Et pourtant, tant de choses à vous raconter : au cours de ces 3 semaines, pas une journée où les enfants n'aient été au centre de nos activités.

Nous sommes parties ensemble toutes les trois, - Martine Gazel, Maria-Pia Guerry et moi- et vous nous auriez suivies sans peine, tout au long de cet itinéraire jalonné d'étapes incontournables, parfois chargées de souvenirs et d'émotions imprévues: orphelinats, foyers, tribunaux de mineurs, fondations, Service national des mineurs, parlementaires, avocats... A peine si nous eûmes quelques heures pour aller flâner (merci, Amanda !) du côté de la tombe du poète Pablo Neruda, fascinées par la violence du Pacifique montant à l'assaut de la Isla Negra. Puis bien vite nous sommes retournées vers la ville, pour rencontrer, écouter, tenter de comprendre ce qui a changé, pourrait changer, doit changer, pour les enfants chiliens en situation d'abandon. Car si le Chili s'est beaucoup transformé, si le centre de Santiago a des airs de cité américaine (du nord), avec ses hommes d'affaires pressés, ses innombrables haltes téléphoniques, ses bars et ses «fast foods»; si les enfants n'y mendient plus comme autrefois sur la Alameda ou le Paseo Ahumada et s'y font plus rares, les foyers de mineurs, eux, se sont remplis et le nombre d'enfant placés est en augmentation. Et les années passées à grandir pour rien, et surtout pour personne, dans ces institutions, sont des années d'enfance irrémédiablement perdues...

Alors, même s'ils sont moins nombreux qu'avant, des enfants chiliens continuent d'arriver chaque année en France, avec leurs nouveaux parents français. Pour ces familles, pour ces enfants, et surtout pour ceux qui là-bas attendent encore qu'on se souvienne qu'ils existent, l'AFAENAC doit continuer de se battre, d'informer sans relâche, d'aider à ce que l'expérience des uns profite aux autres, et développer avec le Chili cette relation de dialogue et de confiance réciproque qui s'est installée au cours de notre voyage.

C'est ce que nous souhaitons pouvoir continuer avec vous tous, afin de chercher ensemble, et avec nos partenaires chiliens, des solutions pour que l'enfant privé d'amour, ici ou là-bas, voit reconnu et respecté son droit le plus précieux, son droit à l'enfance.

Dominique GRANGE
Présidente

Sí cierto que hemos tardado un poco en darles cuenta de nuestro viaje a Chile. Desgraciadamente y como siempre, el tiempo nos falta para instalarnos delante de una hoja en blanco y escribir... Sin embargo tenemos tantas cosas que contarles... durante esas tres semanas no hubo un día en que los niños no hayan sido el centro de nuestras actividades.

Partimos juntas las tres, Martine Gazel, María Pía Guerry y yo, y ustedes nos hubieran seguido sin dificultad a lo largo de este itinerario marcado por etapas imposibles de evitar, a veces cargadas de recuerdos y emociones imprevistas: orfelinatos, hogares, tribunales de menores, fundaciones, servicio nacional de menores, parlamentarios, abogados... Si solo nos quedaron algunas horas para visitar, (gracias, Amanda), la tumba de Pablo Neruda y quedar fascinadas con la violencia del Pacífico que golpea la Isla Negra. Muy pronto volvimos a la ciudad para encontrar, escuchar y tratar de comprender lo que a cambiado, lo que podría y lo que debe cambiar para los niños chilenos en situación de abandono. Porque aún cuando Chile se ha transformado, aún cuando el centro de Santiago parece una ciudad norteamericana con sus apurados empresarios y sus innumerables llamados por «celulares», sus bares y sus «fast-foods», si bien hay menos niños pidiendo en la Alameda o en el Paseo Ahumada, los hogares de menores, por su lado, están repletos y el número de niños internados en hogares aumenta. Y esos años que transcurren en esas instituciones, creciendo sin nada ni nadie, son años de infancia irremediablemente perdidos.

Aunque menos numerosos que antes, siguen llegando cada año a Francia niños chilenos con sus nuevos padres franceses. Para esas familias, para esos niños y sobre todo para aquellos que allí esperan que se acuerden de ellos, la AFAENAC debe seguir luchando, informando sin descanso, comunicando las experiencias que pueden ser útiles a otros, y para desarrollar la relación de diálogo y de confianza que instauramos con nuestra visita.

Esta es la tarea que queremos continuar, con la ayuda de todos, para buscar, junto a nuestros interlocutores chilenos, las soluciones para que cada niño privado de amor, aquí o allá, pueda hacer reconocer y respetar su bien más preciado : su derecho a ser niño.

Dominique GRANGE
Presidenta

COMPTE-RENDU DU VOYAGE AU CHILI DE LA DELEGATION AFAENAC

8 au 20 juillet 1996

Notre voyage s'est déroulé au moment où la séance plénière du Parlement examinait en deuxième lecture le nouveau projet de Loi d'adoption (Jeudi 11 juillet), voté depuis par les députés et aujourd'hui en discussion au Sénat.

Principales dispositions contenues dans ce projet de Loi :

- ⇒ Adoption simple et adoption plénière tout à fait comparables dans leurs effets à loi française. L'adoption plénière devient un mode de filiation légitime.
- ⇒ Structuration de l'adoption interne : compétences accrues pour le SENAME¹, évaluation des candidats, établissement d'une liste nationale des candidats chiliens et des enfants adoptables²...
- ⇒ L'adoption interne et internationale sera de la compétence exclusive du SENAME ou d'organismes agréés. Mesure totalement conforme à la Convention de la Haye³ que le Chili doit ratifier prochainement. Outre un organisme tel que la future Direction de l'Adoption Internationale (D.A.I) prévue par la loi MATTEI de juillet 96, des œuvres privées habilitées (chiliennes ou étrangères) devraient être amenées à placer des enfants en vue de leur adoption.
- ⇒ Les conditions d'adoptabilité : enfants sans filiation, déclaration judiciaire d'abandon⁴, confiés par les (ou le) parents en vue d'adoption.
- ⇒ L'adoption peut être nationale ou internationale : elle pourra être internationale si aucun couple chilien n'est candidat et si le pays d'origine des candidats étrangers a signé avec le Chili.
- ⇒ L'adoption plénière devrait être prononcée par le Tribunal Chilien. Une des conséquence de cet article, pourrait être l'impossibilité pour les célibataires étrangers d'adopter pleinement au Chili, comme c'est le cas jusqu'ici pour les célibataires chiliens.

INFORME DEL VIAJE A CHILE DE LA DELEGACION AFAENAC

del 8 al 20 de julio de 1966

Nuestro viaje se efectuó al mismo tiempo que la sesión plenaria del parlamento examinaba en segunda lectura el nuevo proyecto de Ley de adopción (jueves 11 de julio) aceptado luego por los diputados y en este momento en discusión en el Senado.

Principales disposiciones contenidas en este proyecto de Ley :

- ⇒ Adopción simple y adopción plena comparables en sus efectos a la ley francesa. La adopción plena se convierte en un modo de filiación legítima.
- ⇒ Estructura de la adopción interna : más competencias al SENAME,¹ evaluación de los candidatos, constitución de una lista nacional de candidatos chilenos y de niños adoptables.²
- ⇒ La adopción interna e internacional será de la competencia exclusiva del SENAME o de organismos autorizados. Esta medida es totalmente conforme a la Convención de La Haya³ que Chile debe ratificar próximamente. A partir de un organismo como la futura Dirección de la Adopción Internacional (DAI) prevista por la Ley MATTEI de julio 96, obras privadas habilitadas (chilenas o extranjeras) deberían colocar más niños en vista de su adopción.
- ⇒ Condiciones de adopción : niños sin filiación, declaración judicial de abandono⁴, confiados por los padres en vista de adopción.
- ⇒ La adopción puede ser nacional o internacional : podrá ser internacional si ninguna pareja chilena se presenta como candidata y si el país de origen de los candidatos extranjeros ha firmado con Chile una convención que prevea la adopción
- ⇒ La adopción plena será pronunciada por los Tribunales Chilenos. Una de las consecuencias de este artículo sería la imposibilidad para los solteros extranjeros de adoptar plenamente en Chile, como es el caso hasta ahora para los solteros chilenos.

Nous avons rencontré ...

➤ Des autorités chiliennes :

Notre délégation a été reçue officiellement en audience, au Congrès à Valparaiso, par:

- Mme Mariana AYLWIN⁵, député, Présidente de la Commission de la Famille, en séance plénière de cette commission (10 juillet).
- Mme Carmen FREI⁶, sénateur, en entrevue particulière (10 juillet).
- Au Ministère de la Justice, Mme Brunilda RODRIGUEZ, responsable de la Division juridique au Ministère de la Justice (11 juillet).
- Au SENAME à Santiago: Mme Oriana ZANZI, Directrice Nationale, Mme Marta GARCIA, responsable du service des adoptions et Mme Carolina VON SHAKMANN, avocate du SENAME (12 juillet).
- Au SENAME à Concepción : Mme Margot ULLOA, assistante sociale responsable du service des adoptions.

Tous nos interlocuteurs chiliens nous ont très chaleureusement accueilli et ont manifesté un grand intérêt pour le travail de l'AFAENAC.

Les échanges que nous avons eus ont été approfondis, fructueux et toujours empreints d'un grand respect mutuel. Nous avons, avec chacun d'entre eux, fait un large tour d'horizon de la situation des enfants délaissés au Chili. Chaque fois, nous avons évoqué les difficultés rencontrées par les candidats à l'adoption dans ce pays: les résistances de certains magistrats à confier des enfants à des étrangers, les délais interminables, les campagnes de presse à répétition, où l'amalgame entre trafics d'enfants et adoption internationale continue d'entretenir une image désastreuse de l'adoption qui explique en partie l'attitude de certains juges. Enfin, nous avons, ici et là, demandé s'il fallait ou non continuer d'encourager des postulants à l'adoption à se tourner vers le Chili. La réponse a été tout-à-fait positive, même si la «préférence nationale» pour des candidats chiliens était souvent réaffirmée. Les adoptants français semblent donc toujours être les bienvenus au Chili, mais on nous a fréquemment rappelé que ceux qui nous confient nos enfants tiennent particulièrement à recevoir des nouvelles et des photos de ceux-ci. D'autrepart, nombre de magistrats se plaignent du laxisme des adoptants français qui négligent de renvoyer au tribunal chilien la copie traduite et légalisée du jugement français d'adoption plénière de leur(s) enfant(s).

➤ Les autorités françaises :

Par M. Gilbert CROS, Ambassadeur de France (11 juillet) et de nombreuses fois par M. Patrick FEVRIER, Consul. Au cours de nos visites à

Nos entrevistas con...

➤ Autoridades chilenas :

Nuestra delegación fue recibida oficialmente en audiencia en el Congreso a Valparaíso por :

- La señora Mariana AYLWIN⁵, diputado, Presidenta de la Comisión de la Familia, en sesión plenaria de esta comisión (10 de julio).
- La señora Carmen FREI⁶, senadora, en entrevista particular (10 de julio).
- En el Ministerio de la Justicia, por la Sra Brunilda RODRÍGUEZ, responsable de la División Jurídica del Ministerio de Justicia (11 de julio).
- En el SENAME de Santiago : la señora Oriana ZANZI, Directora Nacional, la señora Marta GARCÍA, responsable del servicio de adopciones y la señora Carolina von SHAKMANN, abogado del SENAME (12 de julio)
- En el SENAME de Concepción : la Sra Margot ULLOA, asistente social responsable del servicio de adopciones.

Todos nuestros interlocutores chilenos nos han acogido muy calurosamente y han manifestado un gran interés hacia el trabajo de la AFAENAC.

Los intercambios que hemos tenido han sido profundos, fructuosos y siempre enmarcados en un gran respeto mutuo. Hemos, con cada uno de ellos, hecho un buen análisis de la situación de los niños abandonados en Chile. Cada vez que hemos evocado las dificultades encontradas por los candidatos a la adopción en ese país, las resistencias de algunos magistrados a confiar niños a los extranjeros, los plazos interminables, las repetidas campañas de prensa, donde la amalgama entre tráfico de niños y adopción internacional confieren una imagen desastrosa de la adopción, lo cual explica en parte la actitud de ciertos jueces. Por último hemos preguntado aquí y allá, si podríamos continuar animando los postulantes extranjeros a la adopción en Chile. La respuesta ha sido positiva, aunque la preferencia nacional de candidatos chiliens ha sido a menudo confirmada. Los adoptantes franceses parecen siempre bienvenidos en Chile, pero nos han recordado frecuentemente que aquellos que nos confían sus niños desean recibir noticias y fotos de ellos. Por otra parte un gran número de magistrados se quejan del laxismo de los padres adoptantes franceses que olvidan enviar al tribunal chileno la copia traducida y legalizada de la sentencia francesa de adopción plena de sus niños.

➤ Autoridades francesas :

Fuimos recibidas por el Embajador de Francia en Chile, señor Gilbert CROS (11 de julio) y en

l'Ambassade, nous avons rencontré Mme NADAUD, chargée depuis de plusieurs années du suivi des dossiers d'adoption.

Nous tenons à remercier ici très sincèrement chacun d'entre eux pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée tout au long de notre séjour, et pour la grande disponibilité dont ils ont fait preuve.

Les principales questions abordées au cours de nos différents entretiens.

- Nous avons présenté les objectifs et les différentes activités de l'AFAENAC, en insistant sur la volonté des familles adoptives d'instaurer un vrai dialogue avec le Chili et de développer des liens privilégiés avec ce pays. Les autorités chiliennes ont semblé particulièrement sensibles à nos motivations : pas de secret quant aux origines de nos enfants, respect de leur pays de naissance, de leur histoire, souci de la légalité de la démarche d'adoption, volonté de développer, au CHILI et en FRANCE, une image réellement positive de l'adoption, projet d'aide sur place... Passé le premier moment de surprise, l'ensemble des personnalités rencontrées ont manifesté un réel enthousiasme à l'égard de notre action.
- Le devenir de l'Adoption internationale. Il nous a été rappelé à plusieurs reprises que les chiliens souhaitent surtout adopter des bébés. Nous nous sommes félicitées que l'adoption interne au Chili se développe.
Nous avons insisté sur la nécessité de trouver une solution dans les meilleurs délais possibles pour les enfants privés de famille. Nous avons rappelé que l'adoption internationale a permis l'accueil d'enfants grands, d'enfants en fratries nombreuses, chargés d'antécédents lourds, porteurs de handicaps, de problèmes de santé ...
- Par rapport à d'autres points du projet de loi :
 - nous nous sommes réjouies que le projet de loi prévoit qu'un enfant puisse faire l'objet d'une déclaration d'abandon préalable à toute demande d'adoption (équivalent de notre article 350), procédure qui devrait permettre de débloquer de nombreuses situations d'enfants oubliés depuis parfois de longues années par leur famille, sans qu'aucune solution puisse être recherchée pour eux. Il s'agit là d'une réforme capitale, inspirée de l'intérêt supérieur de l'enfant, dans un pays où des dizaines de milliers d'entre eux (60.000, chiffre avancé par le SENAME...) grandissent encore dans des institutions diverses.
 - nous avons vivement regretté que l'adoption plénire par des célibataires soit hypothiquée.

varias ocasiones por el Cónsul Señor Patrick FEVRIER. En nuestras visitas a la Embajada, encontramos también a la señora NADAUD encargada desde hace varios años de seguir los expedientes de adopción.

Queremos agradecer muy sinceramente a todos aquellos que nos brindaron su ayuda y que nos dedicaron su tiempo durante nuestra estadía.

Los principales asuntos tratados durante nuestras diferentes entrevistas.

- Presentamos los objetivos y las diferentes actividades de la AFAENAC, insistiendo en la voluntad de las familias adoptivas de instaurar un verdadero diálogo con Chile y de desarrollar lazos privilegiados con este país. Las autoridades chilenas parecieron particularmente sensibles a nuestras motivaciones: Ningún secreto respecto al origen de nuestros hijos, respeto de su país de nacimiento, de su historia, preocupación hacia la legalidad del trámite de adopción, voluntad de desarrollar en CHILE y en FRANCIA, una imagen realmente positiva de la adopción, proyecto de ayuda allá... Después del primer momento de sorpresa, las personalidades con quienes nos encontramos mostraron un real entusiasmo hacia nuestra acción.
- El futuro de la Adopción internacional. Nos recordaron varias veces que los chilenos quieren adoptar sobre todo bebés. Nos felicitamos por el desarrollo de la adopción interna en Chile. Insistimos en la necesidad de encontrar una solución en el más breve plazo posible para los niños sin familia. Recordamos que la adopción internacional ha permitido acoger a niños mayores, a niños con muchos hermanos, con antecedentes graves, a discapacitados, con problemas de salud...
- En cuanto a otros aspectos del proyecto de ley :
 - nos alegramos que el proyecto de ley prevea que un niño pueda ser objeto de una declaración de abandono prealable a cualquier pedido de adopción (equivalente a nuestro artículo 350), procedimiento que debería permitir desbloquear muchas situaciones de niños cuya familia se ha desinteresado desde años, sin que se busque solución para ellos. Se trata aquí de una reforma capital, inspirada por el interés superior del niño en un país donde decenas de miles de ellos (60 000, cifra dada por el SENAME...) siguen creciendo en hogares de menores.
 - lamentamos vivamente que se haya hipotecado la adopción plena por los solteros.

- la volonté que les adoptions passent par des Organismes agréés (oeuvres) nous paraît compréhensible. Mais nous avons rappelé que les nombreuses adoptions réalisées par «démarche individuelle» se sont, dans l'immense majorité des cas, déroulées dans le cadre strict de la légalité et qu'elles ont permis à beaucoup de ces enfants oubliés dans des foyers ou orphelinats, de trouver une famille en France, Italie, Espagne...
- **L'état-civil** des enfants chiliens adoptés: l'acte de naissance des enfants adoptés par des chiliens est archivé et devient incomunicable. Un nouvel acte instaurant la nouvelle filiation adoptive est créé. Pour les enfants adoptés à l'étranger, donc pour nos enfants, il en va tout autrement: une simple «mention marginale» est portée au bas de la fiche, et l'acte initial continue de figurer en haut de la page. L'ensemble des personnalités rencontrées ignoraient ces pratiques différencierées. Lorsque le juge français examine la demande d'adoption plénire, il prend totalement en compte la validité de la démarche effectuée au Chili (rapports, jugement de garde (tuición)...). Arguant de la validité équivalente des deux formes d'adoption et de leurs effets, nous avons demandé que la même procédure administrative soit appliquée pour les actes d'état-civil de nos enfants. En effet, il convient de rappeler qu'en France, la famille adoptive est protégée par le secret du placement préservant le droit à l'intimité de la vie privée (articles 9 et 352 du Code Civil). Ce secret du placement risquerait bien ici d'être violé, puisqu'il suffirait à la mère biologique d'un enfant chilien adopté en France, de se procurer l'acte de naissance de celui-ci, pour y découvrir, à côté de son identité de naissance, tous les éléments de sa nouvelle filiation adoptive.
- **La nationalité** des enfants adoptés par des étrangers : nos enfants sont devenus français par l'adoption plénire. Beaucoup de familles adoptives souhaitaient savoir s'ils conservent leur nationalité chilienne. Les autorités chiliennes reconnaissent qu'il y a là un véritable vide juridique, puisque la Constitution chilienne indique clairement que l'on ne peut perdre sa nationalité chilienne que si l'on y a expressément renoncé, l'adoption internationale n'entrant pas dans ce cas de figure. Il semble donc évident que nos enfants sont bien toujours chiliens sous leur identité chilienne d'origine, alors qu'ils sont devenus français par leur adoption plénire! D'autres problèmes de nationalités existent actuellement au Chili. Celui que nous soulevons s'y rajoute. Il devrait être étudié.
- la voluntad de que las adopciones pasen por organismos oficiales (obras) nos parece comprensible. Pero recordamos que las numerosas adopciones realizadas por «trámite individual» se desarrollan en la inmensa mayoría de casos dentro del marco estricto de la legalidad y que estas permitieron a muchos de estos niños, olvidados en hogares u orfelinatos, encontrar una familia en Francia, Italia, España.
- **El estado civil** de los niños chilenos adoptados : el certificado de nacimiento de los niños adoptados por chilenos se archiva y se vuelve incomunicable. Se crea un nuevo certificado instaurando la nueva filiación adoptiva. Para los niños adoptados en el extranjero, es decir para nuestros hijos, es completamente distinto : una simple «mención marginal» se agrega abajo de la ficha y el certificado original sigue figurando arriba de la página. La totalidad de las personalidades con quienes nos encontramos ignoraban estas prácticas diferenciadas. Cuando el juez francés examina el pedido de plena adopción, toma totalmente en cuenta la validez del trámite efectuado en Chile (informes, juicio de tuición...) Arguyendo de la validez equivalente de las dos formas de adopción y de sus efectos, pedimos que sea aplicado el mismo procedimiento administrativo para los certificados de estado civil de nuestros hijos. En efecto, vale recordar que en Francia la familia adoptiva está protegida por el secreto de la colocación preservando el derecho a la intimidad de la vida privada (artículo 9 y 352 del Código Civil). Aquí, se arriesga la violación de este secreto de colocación ya que a la madre biológica de un niño chileno adoptado en Francia, le bastaría procurarse el certificado de nacimiento de este para descubrir, junto a su identidad de nacimiento, todos los elementos de su nueva filiación adoptiva.
- **La nacionalidad** de los niños adoptados por extranjeros : por la adopción plena nuestros hijos se han convertido en franceses. Muchas familias adoptivas desean saber si sus niños conservan su nacionalidad chilena. Las autoridades chilenas reconocen que, en este caso, hay un verdadero vacío jurídico, ya que la Constitución chilena indica claramente que solo se pierde la nacionalidad chilena, si se ha expresamente renunciado a ella, la adopción internacional no entra en esta categoría. La conclusión es que nuestros niños siguen siendo chilenos bajo su identidad de origen aúnc cuando son también franceses gracias a la adopción plena.
- Otros problemas de nacionalidad existen en Chile. A ellos se agrega el nuestro que merece un examen atento..

EN CONCLUSION :

Notre voyage a été fructueux et intense à plus d'un titre.

Nous avons fait connaître notre association, nos buts, notre attachement à la transparence de la procédure, l'importance des liens créés au cours de la démarche d'adoption avec le pays d'origine de nos enfants et il n'y a pas eu de confusion entre une association comme la nôtre et une oeuvre d'adoption.

L'AFAENAC a été ressentie par nos interlocuteurs comme une association respectueuse de la légalité de la démarche d'adoption ainsi que du pays d'origine de ses enfants.

L'accueil très cordial que nous avons reçus s'est toujours accompagné d'un véritable disponibilité et d'une écoute très attentive. Ces contacts chaleureux, ce respect mutuel du travail engagé de part et d'autre, et les nombreux échanges d'expérience ou de réflexion, devraient apporter dans l'avenir une meilleure compréhension, une confiance réciproque et une mise en commun d'énergies et de compétences au service des enfants privés de famille.

Enfin, nous tenons particulièrement à remercier Mr José Manuel MORALES, Ambassadeur du Chili en France, et Mr Eduardo RUIZ, Consul Général du Chili, qui ont rendu possibles la plupart de ces rencontres, et ont activement contribué à la réussite de ce voyage extrêmement riche et passionnant aux pays de nos enfants.

Dominique GRANGE, Présidente
Martine GAZEL, Vice-Présidente.

- 1 Deviendrait donc de fait l'Autorité Centrale chilienne prévue par la Convention de La Haye.
- 2 Mesure considérée comme essentielle pour l'encaissement de l'adoption internationale.
- 3 Le congrès chilien a autorisé la signature de cette Convention en novembre 1995.
- 4 Comparable à «l'article 350» en France. Les Juges devraient être amenés à mettre en oeuvre des procédures pour les nombreux enfants confiés, dont la famille d'origine se désintéresse depuis longtemps.
- 5 Mme AYLWIN est la fille de l'ancien Président de la République M. Patricio AYLWIN, premier Président élu au retour du Chili à la démocratie (1990).
- 6 Mme FREI est la soeur de l'actuel Président de la République.



EN CONCLUSIÓN :

Nuestro viaje fue fructuoso e intenso desde varios puntos de vista :

Hicimos conocer nuestra asociación y sus finalidades, nuestro compromiso con la claridad de los trámites, la importancia de los lazos creados durante el curso de la adopción con el país de origen de nuestros niños y no hubo confusión entre una asociación como la nuestra y una obra caritativa de adopción.

Nuestros interlocutores en Chile apreciaron la AFAENAC como una asociación respetuosa tanto de la legalidad de los trámites de adopción, como del país de origen de sus niños.

La acogida que recibimos estuvo siempre acompañada de una verdadera disponibilidad y de una gran atención. Este contacto caluroso, el mutuo respeto del trabajo emprendido por unos y otros, y los numerosos intercambios de experiencias y de reflexión, deberían aportar en el futuro una mayor comprensión, la confianza recíproca y las energías y competencias compartidas al servicio de los niños privados de familia

En fin, deseamos agradecer en particular al Sr José manuel MORALES, Embajador de Chile en Francia y al Sr Eduardo RUIZ, Consul General de Chile, quienes hicieron posible la mayoría de estos encuentros, y contribuyeron activamente al éxito de este viaje muy enriquecedor y apasionante al país de nuestros hijos.

Dominique GRANGE, Presidenta
Martine GAZEL, Vice-Presidenta

- 1 Será de hecho la Autoridad Central Chilena prevista por la Convención de La Haya.
- 2 Medida considerada como esencial para controlar la adopción internacional
- 3 El Congreso chileno ha autorizado la firma de esta Convención en noviembre 1995.
- 4 Comparable al «artículo 350» en Francia. Los magistrados pondrían en obra los procedimientos para los numerosos niños confiados, cuya familia de origen se desinteresa desde hace mucho tiempo.
- 5 La Sra AYLWIN es la hija del antiguo Presidente de la República Sr Patricio AYLWIN, primer presidente elegido en Chile después del retorno a la democracia (1990)
- 6 La Sra FREI es la hermana del actual Presidente de la República.



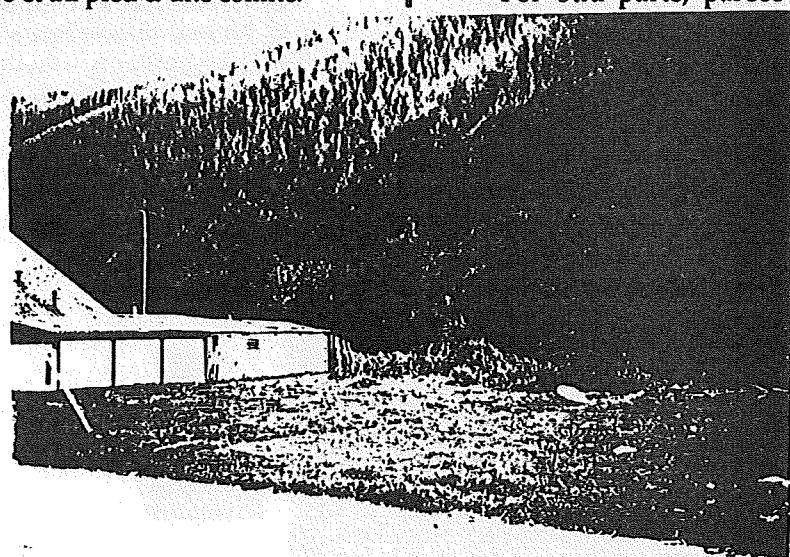
RENCONTRE AVEC LE MAIRE DE TOMÉ ET LES RESPONSABLES DU CENTRO ABIERTO.

Lors de mon passage à Concepción, Verónica RIQUELME a organisé une réunion à la Mairie de Tomé où nous avons été reçues par le Maire, en compagnie des deux bénévoles du «Centro abierto». On ne parle plus d'un «Comedor» (cantine), mais plutôt d'un «Centro abierto» (centre ouvert), car les enfants ne s'y rendent plus seulement pour y prendre leur repas de midi mais en accueil de jour avec des activités créatives préscolaires.

De la discussion avec le Maire de Tomé, il ressort que la Municipalité est toujours disposée à donner un terrain, comme elle s'y était déjà engagée en 1992, pour qu'y soit construit le nouveau «Centro abierto». Nous nous sommes d'ailleurs rendues sur place et nous avons pris des photos de cet endroit, situé tout en haut de Tomé, dans un environnement boisé et au pied d'une colline.

D'autrepart, il est apparu que l'aide de la Municipalité qu'avait commencé de recevoir le Centro abierto, il y a près de deux ans, lui a été retirée dès après le premier versement, sous le prétexte que la personnalité juridique constituée au tout début par la «Junta de padres» du Comedor (regroupement des parents des enfants ac-

cueillis chaque jour dans ce centre) n'était pas «fiable». C'est précisément suite à ces problèmes que les personnes qui s'occupent bénévolement du Centro depuis des années ont décidé de fonder une autre personnalité juridique que celle des familles du Comedor. La procédure beaucoup plus compliquée et plus encadrée, consiste à solliciter ce statut, non pas auprès de la Mairie du domicile, mais cette fois auprès du Ministère de la Justice. C'est donc d'une véritable association à but lucratif qu'il s'agit alors, avec convocation d'Assemblées générales statutaires, comptabilité, bilan financier, possibilité de gérer des dons, de placer des fonds, etc... Exonérée de fiscalité, cette forme de personnalité juridique est étroitement contrôlée et la procédure, comme nous avons pu le constater, est extrêmement longue, contrairement à la première qui aboutit très rapidement.



Le terrain du futur «Centro Abierto» en Tomé

ENCUENTRO CON EL ALCALDE DE TOMÉ Y LOS RESPONSABLES DEL CENTRO ABIERTO

Durante mi paso por Concepción, Verónica RIQUELME, organizó una reunión en la Municipalidad de Tomé donde nos recibió el Alcalde, junto a dos benévolas del «Centro Abierto». Ya no se habla de «comedor» sino más bien de «centro abierto» ya que los niños no van solo para almorzar, sino que los acogen durante el día con actividades recreativas pre-escolares.

De la discusión con el alcalde de Tomé se destaca que la municipalidad está siempre dispuesta a ceder un terreno, tal como se había comprometido en 1992, para que sea construido el nuevo «centro abierto». Fuimos allí y tomamos fotografías de ese sitio situado en las alturas de Tomé en un medioambiente arboleado y en las faldas de una colina.

Por otra parte, parece que la ayuda de la municipalidad que había comenzado a recibir el centro abierto, hace casi dos años, les fue retirada en seguida después de la primera entrega, bajo el pretexto de que la personalidad jurídica constituida al principio por la «junta de padres» del comedor (grupo de padres de los niños acogidos cada día en ese centro) no era «fiable». Es precisamente a causa

de esos problemas que quienes se ocupan benevolamente del centro desde hacía años decidieron crear otra instancia con personalidad jurídica distinta de la de las familias del Comedor. El trámite, mucho más preciso y complicado consiste en solicitar ese estatuto ya no ante la municipalidad del domicilio sino que ante el Ministerio de Justicia. Se trata así de crear una verdadera asociación con fines de lucro, con asambleas generales convocadas según los estatutos, con contabilidad y balance financiero, con posibilidades de recibir dones y de invertir en acciones, etc... Exonerada de control fiscal, esta instancia jurídica estará estrechamente controlada y el trámite como pudimos comprobarlo, es mucho más largo comparado con él de la primera, que se constituyó rápidamente.

Nous savons donc maintenant pourquoi les choses ont tant traîné pour Tomé mais nous déplorons la situation matérielle dans laquelle la décision unilatérale de la Municipalité a plongé le centro, en le privant d'une aide si essentielle que sans elle, les tías n'avaient, certains jours, pas même de quoi prendre le bus pour venir s'occuper des enfants qui les attendaient... Le Maire de Tomé s'est engagé devant nous à réparer cette injustice au plus vite et nous espérons que c'est aujourd'hui chose faite.

Quant à la construction du nouveau Centro abierto, pour laquelle les sommes que nous avons récoltées auprès de nombreux donateurs ont été scrupuleusement mises de côté et conservées dans l'attente de la réalisation de cet objectif, elle devrait enfin se concrétiser très prochainement, un projet d'architecture adaptée aux besoins des enfants étant en ce moment à l'étude.

Nous suivons de très près la progression des choses et sommes de nouveau plus optimistes quant à l'issue d'une situation, dont nous n'avons pas toujours très bien compris qu'elle n'aboutisse pas aussi vite que nous le souhaitions et face à laquelle, parfois, nous avons perdu confiance.

Nous continuerons bien entendu à vous tenir régulièrement informés de ce qui va prochainement se décider et, nous n'en doutons pas, se débloquer, pour le bonheur des enfants du quartier de Bellavista et celles qui s'occupent d'eux.

D. GRANGE

Sabemos ahora porqué las cosas tardaron tanto en Tomé y lamentamos la situación material difícil para el centro creada por esta decisión unilateral de la municipalidad, que lo privó de una ayuda esencial, al punto que en ciertas ocasiones las responsables del centro no tenían como pagar el bus para llegar a ocuparse de los niños que las esperaban... El alcalde de Tomé se comprometió ante nosotras a reparar rápidamente esta injusticia por lo que esperamos que, a esta fecha, las cosas estén ya arregladas.

En cuanto a la construcción del nuevo centro abierto, los fondos obtenidos gracias a numerosas donaciones están cuidadosamente guardados en espera de la realización de nuestro objetivo, que debería concretizarse próximamente, ya que un proyecto de construcción adaptado a las necesidades de los niños está actualmente en estudio.

Seguimos de cerca el avance de los trámites y estamos de nuevo mucho más optimistas con relación al término de una situación que no se ha dado como quisieramos y ante la cual, a veces, hemos perdido la confianza.

Les tendremos, por supuesto, informados de las próximas decisiones y sobre todo de su desbloqueo total con el fin de aportar bienestar a los niños del barrio Bellavista y a quienes los atienden.

D. GRANGE



Devant la Mairie de Tomé : Verónica Riquelme, les 2 «tías» responsables du comedor et D. Grange

CONCEPCIÓN :
HOGAR BERNARDITA SERRANO

URGENCE !

Au Chili, au mois de juillet dernier, j'ai accompagné Dominique Grange au foyer de Verónica à Concepción.

Le «Hogar Bernardita Serrano» qui regroupe une cinquantaine d'enfants âgés de quelques mois à 12 ans, manque considérablement de moyens humains et matériels afin de préserver son rôle dans la protection des enfants qui lui sont confiés.

La bonne volonté de Verón-



enfants de «l'Hogar Bernardita Serrano»

nica qui dirige le foyer, ne suffit plus. Nous nous sommes interrogées sur les soutiens que l'AFAENAC pourrait apporter à ces petits enfants défavorisés. Dans l'urgence (c'était l'hiver au Chili), nous avons expédié, par l'intermédiaire de pilotes de ligne d'Air France bienveillants, des cartons de vêtements chauds, qui ont apporté un peu de confort à ces enfants vivant dans des locaux alors sans chauffage. De bouche à oreille, certains d'entre vous nous ont confié des sacs de vêtements et nous vous en remercions.

Le foyer est aidé par l'œuvre d'adoption «Mon enfant» (Nord-Pas de Calais) qui assure la nourriture. Mais le nombre d'adoptions au Chili diminuant, le foyer est moins visité qu'auparavant, et les dons qui arrivaient de France pour des besoins immédiats se font plus rares. Il va donc falloir que le foyer trouve des soutiens.

Après les vêtements, nous avons pensé aux médicaments. Les enfants souffrent principalement d'affections pulmonaires, de gale, d'impétigo et bien évidemment antibiotiques, sirops, traitements de fond de parasitoses, fièvres et douleurs, produits d'hygiène de base, font douloureusement défaut dans la «pharmacie» du foyer.

CONCEPCIÓN :
HOGAR BERNARDITA SERRANO.

¡ URGENCIA !

En el mes de julio pasado, estando en Chile, acompañé a Dominique Grange al Hogar de Verónica en Concepción.

El «Hogar Bernardita Serrano» que atiende a unos cincuenta niños de algunos meses de edad hasta 12 años, carece de manera importante de medios humanos y materiales que le permitan preservar su rol en la protección de los niños que le son confiados. La buena voluntad de Verónica, directora del Hogar,

no es suficiente. Nos preguntamos entonces sobre la ayuda que l'AFAENAC podría prestar a esos pequeños desfavorecidos. En la urgencia (estábamos en invierno en Chile!) enviamos por intermedio y gracias a la ayuda de algunos pilotos de la compañía Air France, algunas cajas con ropa gruesa que aportó un poco de bienestar a esos pequeños que vivían en piezas sin calefacción. Agradecemos especialmente a aquellos que, informados de manera informal, nos hicieron llegar paquetes de ropa.

Este hogar cuenta con la ayuda de la obra de adopción «Mon enfant» de la región Nord-Pas-de-Calais, quién aporta la comida. Pero, el número de adopciones disminuye actualmente, el hogar recibe menos visitas que antes, los dones que llegaban de Francia para las necesidades inmediatas escasean. Es necesario así que el Hogar encuentre otras fuentes de ayuda.

Después de la ropa, hemos pensado en los medicamentos. Los niños sufren principalmente de afecciones pulmonares, de sarna, de impetigo y por supuesto faltan en la «farmacia» del Hogar los antibióticos, los jarabes, los tratamientos contra los parásitos, la fiebre y los dolores, los productos de higiene básicos.

Au Chili, les médicaments coûtent très cher. Nous avons donc contacté «Pharmaciens Sans Frontières». L'AFAENAC est habilitée à se fournir en médicaments génériques. Ces médicaments nous sont facturés au 1/5 du prix public des pharmacies en France. Nous avons fait évaluer par un groupe de médecins généralistes les besoins correspondants à 6 mois d'usage courant pour les enfants du foyer. Ces médicaments pourront être livrés gratuitement dans les plus brefs délais par l'intermédiaire de l'Association «Aviation Sans Frontières». Nous allons passer commande. Il semblerait que 30 à 40 francs par famille adhérente suffisent à garantir les soins de ces quelques 50 enfants jusqu'au mois de mai prochain...

Nous avons pensé qu'il était bon d'intervenir immédiatement sur l'essentiel à notre portée. Tous ensemble nous pourrons, par la suite, imaginer d'autres moyens de soutenir le Hogar Bernardita Serrano.

■ Pour l'achat de médicaments, vous pouvez envoyer vos dons à l'ordre de l'AFAENAC, à Danièle Grégoire¹, trésorière, en mentionnant sur l'enveloppe «Hogar Bernardita Serrano».

Pour vos dons en vêtements, petits jouets, matériel éducatif (ni trop lourd, ni trop encombrant et que je trierai dans l'attente d'une prochaine expédition au Chili), contactez-moi : Marie Pia Guerry au 01 48 57 10 79.

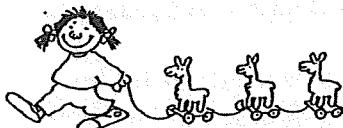
Ces petits manquent de tout. Nous sommes bien loin, mais il y a des manques dramatiques sur lesquels nous pouvons intervenir.

Merci à tous.

À bientôt les enfants !

Marie Pia GUERRY

¹ Mme Danielle Grégoire
6, rue Denis Poisson - 75017 PARIS



QUELQUES ADRESSES PRÉCIEUSES

Fédération Enfance et familles d'Adoption (EFA)
3, rue Gérando - 75009 PARIS
Tél : 01 42 81 36 36

Assoc. des Parents Adoptifs d'Enfants Colombiens (APAEC)
11, Quai Anatole France - 75007 PARIS
Tél : Lundi (21 h / 22 h 30) 01 39 65 73 46
Tél : Mardi (20 h 30 - 22h) 01 42 80 66 02

Mission de l'Adoption Internationale (M.A.I.)
Ministère des Affaires Etrangères
244, Bd St Germain - 75303 PARIS 07 - SP - 01 43 27 94 65

Los remedios son muy caros en Chile. Por esta razón nos pusimos en contacto con la asociación de «Farmacéuticos sin Fronteras». La AFAENAC está habilitada a adquirir medicamentos genéricos. Estos son facturados a 1/5 del precio que practican las farmacias en Francia. Un grupo de médicos generalistas evaluó para nosotros las necesidades de uso corriente de los niños del Hogar para seis meses. Estos remedios podrán ser enviados gratuitamente en un plazo breve por intermedio de la asociación «Aviación sin fronteras». Haremos entonces un pedido. Nos parece que 30 o 40 francos por familia adherente deberían ser suficientes para garantizar los cuidados de esos 50 niños hasta el próximo mes de mayo...

Pensamos que era necesario intervenir inmediatamente sobre lo esencial, a nuestro alcance. Juntos podremos, más tarde, imaginar otras formas de ayuda para el Hogar Bernardita Serrano.

■ Para comprar los remedios, pueden enviarnos su colaboración a la orden de la AFAENAC, a Danièle Grégoire, tesorera, indicando en el sobre «Hogar Bernardita Serrano».

Para los dones de ropa, juguetes, material educativo (ni muy pesado, ni muy grande que será seleccionado en espera de un próximo envío a Chile) me pueden contactar : María-Pía GUERRY. Teléfono : 01 48 57 10 79.

A esos niños les falta todo. Estamos muy lejos y las carencias son dramáticas. Nosotros podemos sin duda intervenir.

Gracias a todos.

¡ Hasta pronto, niños !

Marie Pia GUERRY

¹ Mme Danielle Grégoire
6, rue Denis Poisson - 75017 PARIS



Assoc des Familles Adoptives d'Enfants nés au Sri-Lanka (ARALIYA)
22, rue Le Cordelier - 77340 PONTAULT-COMBAULT
Tél : secrétariat : 01 39 46 23 00

Assoc des Familles Adoptives d'origine Thaïlandaise (ORCHIDEE)
Mme Aulas, Secrétaire - La Batarelle Bat B4
13013 MARSEILLE - Tél : 04 91 02 38 80

RENCONTRES

Avril 94 : j'apprends, par un échange téléphonique Paris-Santiago qu'est née, le 5 juillet 93, une petite fille que je peux adopter. Après avoir parlé de papiers, argent, délais, son nom, il me faut son nom pour commencer à rêver son existence :

- «comment s'appelle-t-elle ?»
- «je ne sais pas, je n'ai pas le dossier sous les yeux !»...

3 mois plus tard : j'arrive à Santiago et rencontre Sandi le lendemain de mon arrivée. Ce n'est pas une rencontre, ce n'est pas difficile non plus. Pendant une demi-heure, sur la banquette arrière d'une vieille américaine (dehors il pleut, c'est l'hiver, tout est gris sale), je fais connaissance avec Sandi, petite poupée cassée, sans expression, allongée sur la banquette. Elle vient d'avoir un an, ne tient pas assise, pèse moins de 6 kilos, est couverte d'allergie, bosses, pelade, trous dans les mains, brûlures..., je ne vois rien de tout ça, l'amour aveugle ; je la prends dans mes bras et lui parle («vous savez, ça sert à rien ce que vous faites, elle ne peut pas comprendre, elle ne parle pas !») je lui dis qui je suis, qui elle est et qu'on ne se séparera plus jamais dès que j'aurais trouvé un lieu où vivre ensemble. Pas un son ne sort de sa bouche, elle ne demande rien, ne sait ni parler, ni pleurer. Seuls ses très grands yeux noirs absorbent tout, elle joue avec la ceinture de sécurité et les petites tortues bleues que j'ai aux oreilles. Fin de la demi-heure, je ne suis ni bouleversée, ni très émue, ni déçue, un sentiment étrange et inconnu : j'ai fait ce qu'il y avait à faire, ça s'est fait tout seul, de manière simple et naturelle ...

Quatre jours plus tard on me la remet dans les bras comme un paquet, dans la rue où le ciel gris sale continue à pleurer, on se regarde et Sandi pousse un très grand soupir, l'impression qu'elle respire pour la première fois, puis un deuxième en passant le portail du jardin et un troisième encore plus fort, l'impression d'avaler tout l'espace que nous formons, en passant le seuil de la maison. Ça y est, on est dedans, ça y est, on s'est rencontrées...

20 mois plus tard : je vais chercher Sandi au jardin d'Enfants et lui dit que la juge a signé, «alors, on s'aime !», me crie-t-elle.

29 janvier 96 : nous sommes toujours au Chili et je vis une scène douce, forte et émouvante : la rencontre avec Mercedes, la mère de ma fille. Cette rencontre n'était pas souhaitée, mais née d'une obligation judiciaire. Dans une salle d'attente (!) du tribunal, on fait tout pour nous empêcher ; à moi : «ne vous trouvez pas sur son

ENCUENTROS

Abril 94 : una llamada telefónica Paris-Santiago me comunica que nació, el 5 de julio 93, una niñita que puedo adoptar. Después de hablar de los papeles, el dinero, los plazos, me falta su nombre, me falta su nombre para empezar a soñar su existencia :

- «¿Cómo se llama?»,
- «no sé, no tengo el expediente a la mano!»...

3 meses más tarde : llego a Santiago y encuentro a Sandi al día siguiente. No es un gran encuentro, tampoco es difícil. Durante media hora, en la parte de atrás de un viejo auto (afuera está lloviendo, es el invierno y todo está gris y sucio), encuentro a Sandi ; parece una muñeca rota, atónica, tirada en el asiento, acaba de cumplir un año, no sabe sentarse, pesa menos de 6 kilos, está llena de alergias, de cotitos, pelada, con ollitos en las manos, quemaduras... no veo nada, el amor vuelve ciego, la tomo en brazos y empiezo a hablarle («lo que está haciendo no sirve a nada, no puede entender, no sabe hablar!»), a decirle quién soy yo, quien es ella y que nunca más nos vamos a separar en cuanto encuentre un lugar para vivir juntas. Ni un sonido sale de su boca, no pide nada, no sabe hablar, tampoco llorar, solo sus ojos negros inmensos se lo tragan todo, está jugando con el cinturón de seguridad y las tortuguitas azules que tengo de aros. Se acaba esa media hora, no siento transtorno, tampoco mucha emoción, ni decepción, un sentimiento raro y desconocido : hice lo que había que hacer y eso se hizo sólo, simple y naturalmente...

Cuatro días más tarde me la entregan como un paquete, en la calle en donde un cielo gris y sucio sigue llorando, nos miramos y Sandi suspira fuerte, como si respirara por primera vez, luego suspira otra vez cuando entramos en el jardín y otra vez más fuerte cuando entramos a la casa, como si tragara todo el espacio que estábamos formando. Ya está, estamos adentro, ya está, nos hemos encontrado...

20 meses más tarde : voy a buscar a Sandi al Jardín Infantil y le digo que la jueza ya firmó : «¡entonces nos queremos!» gritó.

29 de enero de 96 : todavía estamos en Chile y voy a vivir un momento privilegiado, fuerte y emocionante : el encuentro con Mercedes, la madre de mi hija. Ese encuentro no fue un deseo sino una obligación en el proceso judicial. En una sala de espera del tribunal, hacen todo para que no se produzca ; a mí me dicen : «No te encuentres en su camino porque cuando te vió, se puso a

passage, en vous voyant, elle s'est mise à pleurer disant qu'elle ne voulait plus abandonner son enfant»; à elle : «non, cette femme là n'a rien à voir avec la mère adoptive de Sandi, c'est quelque d'autre». Parmi toutes les femmes présentes, deux regards se rencontrent, un sourire, on s'est reconnues, mais elle disparaît aussitôt, entraînée par d'autres mensonges. Plus tard, à la sortie du tribunal, la mère était là, seule, inquiète, tremblante, elle m'attendait dans la rue. «Merci» est le premier mot qu'elle m'adresse. Rencontre d'un peu moins d'une heure, rencontre émouvante, on se dit notre reconnaissance l'une envers l'autre, on parle d'elle, puis de Sandi, qu'elle me demande d'aimer, d'aimer, d'aimer, elle qui l'a connue et aimée pendant le premier mois de sa vie. Après m'avoir demandé de ne jamais dire à Sandi qu'elle avait été adoptée pour qu'elle n'ait pas rancœur contre une mère qui l'aurait abandonnée, on se sépare une heure plus tard sur le trottoir. Elle me redit sa reconnaissance que ce soit moi à qui elle ait pu confier sa fille et que si Sandi veut savoir plus tard qui elle est, on pourra la retrouver. Deux heures plus tard, je tremble encore d'une émotion inconnue, rencontre heureuse de savoir la vérité, de savoir qui était la mère de Sandi, cette femme qui se dit aussi heureuse et soulagée de connaître la mère de sa fille.

Merci pour Sandi.

«Alors, j'ai pensé que les difficultés rencontrées dans la marche du film provenaient d'un obstacle dans le fond qui peut-être se trouvait tragiquement en moi. j'en fus un peu effrayé. Toutefois l'envie de faire le film ne fit qu'augmenter, une envie donquichotesque : puisque au delà de la lourde façade de la cathédrale, il y avait le ciel, le grand air, c'était là l'espace souhaité.» Fellini

Christine Quilliard
22 novembre 1996

llorar diciendo que ya no quería abandonar a su guagua» ya ella : «no, esa mujer no tiene nada que ver con la madre adoptiva de Sandi, es otra persona». Entre todas las mujeres presentes las miradas se encuentran, una sonrisa, nos reconocimos, pero desaparece al tiro, llevada por otras mentiras. Más tarde, a la salida del tribunal, ahí está la madre esperándome en la calle, sola, ansiosa, temblorosa. «Gracias» es lo primero que me dice. Encuentro de menos de una hora, encuentro emocionante, las dos agradecidas. Hablamos de ella, luego de Sandi y me pide que la quiera, que la quiera, que la quiera como ella pudo quererla durante su primer mes de vida. Me pidió primero nunca decirle a Sandi que fue adoptada, para que no tenga rencor contra su mamá que la abandonó. Una hora más tarde cuando nos despedimos, me dijo una vez más lo agradecida que estaba que fuera yo la que iba a cuidar a su hija y que Sandi podría encontrarla cuando fuera grande si lo quisiera. Dos horas más tarde, todavía sigo sintiendo una emoción desconocida, feliz de conocer la verdad, feliz de saber quién era la madre de Sandi, esa mujer que también dice sentirse feliz y tranquila porque conoce a la madre de su hija.

Gracias por Sandi.

«Entonces pensé que las dificultades encontradas al hacer la película venían de un obstáculo que en el fondo tal vez se encontraba en mí trágicamente. Me asusté un poco. Sin embargo, sólo crecieron las ganas de hacer la película, unas ganas donquijotescas : ya que más allá de la pesada fachada de la catedral, había el cielo, el aire puro, ahí estaba el espacio deseado» Fellini

Christine Quilliard
22 de noviembre de 1996

BULLETIN D'ADHESION 1997

ASSOCIATION DES FAMILLES ADOPTIVES D'ENFANTS NES AU CHILI

Mme et/ou M.

Adresse :

Code Postal..... Commune : Téléphone Fax :

EN QUALITE DE (rayez les mentions inutiles) :

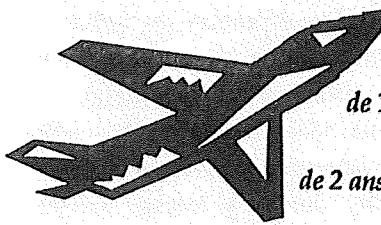
famille adoptive candidats à l'adoption Adopté(e) majeur(e) famille d'accueil
souhaitent adhérer à l'AFAENAC : 140 F 250 F ou + (cotisation de soutien)

à renvoyer au secrétariat AFAENAC :

Sylviane TORDJMAN • 160, place des épiceas • 95680 MONTLIGNON
accompagné d'un chèque correspondant à la somme ci-dessus

NOS ENFANTS TEMOIGNENT :

«TROP JEUNE POUR COMPRENDRE».



(Lettre d'une adolescente de 16 ans, d'origine chilienne, et adoptée à l'âge de 2 ans par une famille française)

J'étais seule dans un coin, seule, et je crachais sur tous ceux qui ne me plaisaient pas... et il n'y avait vraiment pas beaucoup de monde qui me plaisait. Je pense que je voulais être seule, peut-être pour oublier mon passé... Je ne savais pas où j'étais, ni qui j'étais. Je ne savais pas à quoi je servais. Je n'avais aucune idée et il n'y avait personne pour me donner de l'amour. Peut-être que personne ne voulait me donner de l'amour... J'ai vécu deux ans sans amour. Vous allez penser que deux ans ne sont pas beaucoup, mais pour un bébé de deux ans, c'est une éternité. Moi j'ai vécu deux ans dans un foyer au Chili.

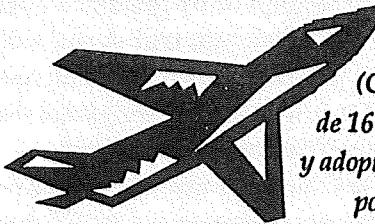
Un jour, un couple est venu au foyer. C'était assez rare et, comme chaque fois, les enfants sautèrent sur ce merveilleux couple. Cet homme et cette femme ne s'intéressèrent pas aux enfants, ils vinrent vers moi. L'homme me prit dans ses bras et je lui crachai dessus. Je pense que je ne lui ai pas fait bonne impression. Et la voilà, cette femme, belle comme une rose... elle me prit dans ses bras et je ressentis de la chaleur, peut-être même était-ce de l'amour, je ne le savais pas. Mais c'était une belle impression que d'avoir enfin quelqu'un qui vous donne de l'amour. A partir de ce jour-là, j'étais heureuse d'avoir trouvé quelqu'un et de pouvoir partir de cet endroit. Cette femme était tellement gentille que je compris que c'était ma mère. Elle me porta et nous sortîmes du foyer. C'était la liberté.

Je n'avais jamais vu ça auparavant: le ciel, le soleil, des arbres, des rues, des voitures, des motos, des maisons, des enfants qui jouaient au ballon... tout ça était inconnu pour moi. C'était une vraie découverte. Je n'étais toujours pas très rassurée et j'avais peur de tout ce qui m'était inconnu. Tant de choses m'étaient inconnues...

J'avais l'impression que l'on voulait partir lorsqu'une femme assez âgée arriva et se dirigea vers ma mère. Dans ses bras elle portait un bébé plus jeune que moi. Il me semblait tellement

TESTIMONIO DE NUESTROS NIÑOS :

«DEMASIADO JOVEN PARA COMPRENDER»



(Carta de una adolescente de 16 años, de origen chileno, y adoptada a la edad de 2 años por una familia francesa).

Yo estaba sola en un rincón, sola, y escupía a todos los que no me gustaban... y no habían muchos que me gustaban. Pensaba que quería estar sola, quizás para olvidar mi pasado... No sabía donde estaba, ni quien era. No sabía para que podía servir. No tenía ninguna idea, y no había nadie que pudiera darme amor. Quizás nadie quería amarme. Viví dos años sin amor. Ustedes van a pensar que dos años no son mucho, pero para un bebé de dos años, es una eternidad. Yo viví dos años en un hogar de menores en Chile.

Un día, una pareja vino al hogar. Era bastante raro, y los niños saltaron encima de ella. Ese hombre y esa mujer no prestaron atención a los niños, y vinieron directamente hacia mí. El hombre me tomó en sus brazos, y yo lo escupí. Creo que no lo impresioné muy bien. La mujer, hermosa como una Rosa... me tomó en sus brazos y yo sentí calor, quizás era Amor, yo no lo sabía. Pero era una hermosa impresión de tener al fin a alguien que te da Amor. A partir de ese día, estuve feliz de haber encontrado a alguien y poder irme de ese lugar. Esa mujer era tan gentil que sentí que era mi madre. Me tomó en sus brazos y salimos del hogar. Era la libertad.

Nunca antes había visto eso: el cielo, el sol, los árboles, las calles, los autos, las motos, las casas, los niños que jugaban a la pelota... todo eso me era desconocido. Era un verdadero descubrimiento. Todavía no estaba muy segura y tenía miedo de todo lo que no conocía. Y desconocía tantas cosas.

Tenía la impresión que íbamos a partir cuando una señora de bastante edad llegó y se dirigió hacia mi madre. En sus brazos tenía un bebé menor que yo. Me pareció tan conocido que sentí de inmediato un sentimiento de amor por él. Mi madre lo miraba con una sonrisa, con una hermosa sonrisa que me hizo dudar y sentí que había rivalidad. Yo no quería que alguien me despojara del amor de esta mujer. Pero ya era demasiado

connu que j'éprouvai tout de suite un sentiment d'amour pour cet enfant. Ma mère le regardait avec un sourire. C'était un beau sourire mais ce sourire me fit douter et je sentis de la concurrence. Je ne voulais pas que quelqu'un me prenne l'amour de cette femme mais il était trop tard. A partir de ce moment, j'ai su que ce petit garçon me prenait ma mère. Malgré tout, il ne pouvait me gâcher ma bonne humeur car j'étais heureuse et libre.

Au moment où je quittai le foyer, j'espérais ne plus jamais voir ce pays, pourtant, je savais qu'un jour ou l'autre je devrais retourner dans mon pays natal.

Nous sommes entrés dans une énorme machine -c'est seulement des années après que j'ai compris que c'était un avion- et nous avons voyagé durant des heures et des heures. Puis nous avons atterri mais je n'avais aucune idée où. Alors nous avons rencontré cet homme sur lequel j'avais craché. Il donnait l'impression d'être heureux de nous voir. Un peu plus tard, nous sommes arrivés dans une maison. J'avais peur d'y entrer car je ne voulais plus être enfermée. J'aperçus un jeune garçon assis sur un fauteuil et qui avait l'air très sympathique. Il était content de nous voir, lui aussi. La semaine que j'ai passée était la plus belle de ma vie car toutes les personnes que je voyais se réjouissaient. Je n'étais toujours pas très rassurée et je crachais toujours sur tout le monde. Avec le temps, je compris que le petit garçon était mon petit frère, l'autre mon grand frère, que l'homme sur lequel j'avais craché était mon père et que nous habitions en France. Souvent, j'avais l'impression que mon grand frère D. s'occupait plus de mon petit frère G. que de moi... je me sentais en trop, j'étais très très triste mais je ne le montrais pas... Je connus beaucoup d'amis. Pour moi, l'amitié, c'était, et c'est toujours, la plus belle chose qui existe au monde. Avoir des amis pour jouer, pour parler, pour aimer...

Mes parents souvent me racontent l'histoire d'un avion et de deux enfants. Cette histoire m'a toujours beaucoup fascinée. Pourtant un jour, j'ai senti une séparation et j'ai cru que mes parents me voulaient du mal car ils m'ont arrachée à mes amis et à mon grand amour. En effet, nous avons déménagé pour habiter en Allemagne. J'étais fâchée fâchée contre ma mère, et seulement contre elle, car elle est allemande. Normalement, j'aurais dû être fâchée contre mon père, puisque c'était à cause de son travail que nous déménagions. En Allemagne, j'ai été à l'école française, j'étais

tarde. A partir de ese momento supe que este niño me arrebataba mi madre. A pesar de todo, no podía arruinar mi buen humor puesto que yo me sentía feliz y libre.

Cuando dejé el hogar, esperaba no volver a ver nunca este país, y sabía sin embargo que algún día debería volver a mi país natal.

Entramos en una máquina inmensa - solo años más tarde, supe que era un avión -, y viajamos durante horas y horas. Luego aterrizaron, pero yo no sabía donde. Nos encontramos con ese hombre a quien yo había escupido. Daba la impresión de estar feliz de vernos. Poco mas tarde, llegamos a una casa. Tenía miedo de entrar, puesto que ya no quería estar encerrada. Entonces vi a un niño sentado en un sillón, tenía un aspecto simpático. También estaba contento de vernos. La semana que había pasado era la semana más hermosa de mi vida, puesto que todas las personas que veía se alegraban. Pero aún no estaba segura y escupía sobre todo el mundo. Con el tiempo comprendí que el niño mas pequeño era mi hermano chico y el otro, mi hermano mayor, que el hombre al que escupía era mi padre y que vivíamos en Francia. A menudo tenía la impresión que mi hermano mayor se ocupaba mas de mi hermano menor que de mi... sentía de sobraba y me sentía muy triste, pero lo disimulaba... He conocido muchos amigos. Para mí la amistad era y es la cosa mas hermosa del mundo. Tener amigos para jugar, para hablar, para querer...

Mis padres me cuentan a menudo la historia de un avión y de dos niños. Esta historia siempre me ha fascinado. Sin embargo, un día presentí una separación y creí que mis padres me querían hacer daño, puesto que me separaron de mis amigos y de mi gran amor. Efecto, nos mudamos para ir a vivir a Alemania. Yo estaba enojada con mi madre y solo con ella, pues ella es alemana. Normalmente, debería haberme enojado con mi padre, puesto que fué por causa de su trabajo que nos mudamos.

En Alemania, iba a una escuela francesa, pero estaba muy triste. Poco a poco comprendí que mis padres no eran mis padres, sino mis padres adoptivos. En seguida me di cuenta de que mi hermano G. no era mi verdadero hermano, sino mi medio hermano. Incluso mis padres le cambiaron el nombre, puesto que antes se llamaba R.... Yo tenía cada vez mas odio hacia mi madre y no sabía en quien confiar. Sabía que ella no era

triste, très triste. Peu à peu, j'ai compris que mes parents n'étaient pas mes parents mais mes parents adoptifs. Ensuite, j'ai remarqué que mon frère G. n'était pas mon vrai frère mais mon demi-frère, mes parents adoptifs lui ont même changé son prénom car avant il s'appelait R... J'avais de plus en plus de haine contre ma mère et je ne savais plus en qui avoir confiance. Je savais qu'elle n'était pas ma mère et je ne voulais pas me faire imposer quoi que ce soit par cette femme. Je ne savais plus où j'avais laissé l'amour et les sentiments que j'avais éprouvés pour elle. Peut-être qu'il existe pourtant, au fond de mon cœur, un rayon de soleil pour ma mère adoptive...

J'étais trop jeune pour comprendre qu'elle était ma mère adoptive.

Maintenant, je suis assez âgée pour comprendre qu'elle m'aime et que j'ai besoin d'elle.

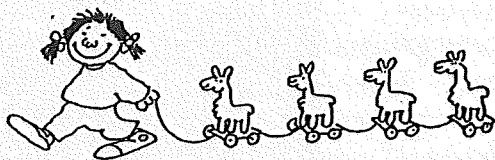
**Maribel G.
(Octobre 1996)**

mi madre y no estaba dispuesta a aceptar cualquiera cosa de ella. No sabía donde había puesto el amor y los sentimientos que había sentido por ella. Quizas existe a pesar de todo en el fondo de mi corazón, un rayo de sol para mi madre adoptiva.

Era demasiado joven para comprender que ella era mi madre adoptiva.

Ahora tengo la edad suficiente para comprender que ella me quiere y que yo la necesito.

**Maribel G
(octubre 1996)**



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES DE L'AFAENAC

Frédérique ALLARD (Nord-Pas de Calais)
Le JEUDI de 18 h 30 à 20 h 30 • Tél : 03 20 98 35 09

Pierre BOSSOUTROT (Bordeaux)
le MARDI de 20 h 30 à 22 h • Tél : 05 56 97 63 54

Florence COSTE (Région Parisienne)
le JEUDI de 20 h 30 à 22 h • Tél. : 01 39 44 00 26

Michèle FACQ-PESTOURIE (Bretagne)
Le JEUDI de 19 h à 21 h • Tél. : 02 96 74 71 22

Laurie MOTTE (Cévennes)
Le MARDI de 19 h 30 à 21 h • Tél / 04 66 25 72 90

Laurence NICOLAS (Charente)
Le MARDI de 17 h 30 à 20 h 30 • Tél : 05 46 83 24 22

* * * *

ATTENTION ! NOUVEAU SECRETARIAT AFAENAC :
Sylviane TORDJMAN
160, place des Épicéas • 95680 MONTLIGNON

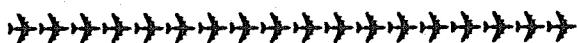
FAX / 01 34 16 07 49

Enfin une promotion intéressante
sur les vols SANTIAGO-PARIS,
grâce à
NOUVELLES FRONTIÈRES
et à K.L.M.

→ → → VOL REGULIERS → → →

Vols réguliers		KLM	
PERIODE	DEPART	RETOUR	PRIX A/R
1 ^{er} septembre/ 14 décembre et 1 ^{er} janvier/30 juin	lun. mer. ven.	mar. jeu. sam.	4 465 F
15 décembre/ 31 décembre	lun. mer. ven.	mar. jeu. sam.	4 910 F

- validité : 7 à 90 jours • conditions spéciales d'annulation
- Taxe 21 F • changement de retour + 100 \$
- possibilité de validité d'un an : nous consulter
- départ de Lyon, Mulhouse, Nice, Strasbourg, Toulouse + 230 F



15 JUIN 1996 :

LE GOÛTER DE L'AFÄENAC

Pour la quatrième année consécutive, le goûter de l'AFÄENAC s'est déroulé dans le cadre verdoyant du Centre de loisirs de la Ville du Perreux sur Marne. Nous remercions la municipalité de nous prêter cette année encore ce lieu si agréable pour ce rendez-vous estival.

Pour les nombreux enfants présents, une équipe d'animateurs sympathiques et compétents avaient prévu des activités adaptées à tous : maquillage, jeux de plein air et une grande «piñata» pour clore cet après-midi de fête.



Les enfants durant la fête

Pour les plus grands, le plaisir était manifeste de se retrouver, d'échanger diverses expériences et communiquer des informations récentes sur l'adoption au Chili, aux postulants présents.

Chacun a pu déguster du vin chilien et du Pisco directement venu de là-bas, et en acheter quelques bouteilles à prix modeste pour prolonger le plaisir. Nous avons reçu la visite du Consul Général du Chili M. Eduardo RUIZ, accompagné de son épouse, venus témoigner leur intérêt pour notre action et entendre nos interrogations quant à l'évolution de l'adoption au Chili. M. Gérard CASTEX, Directeur de la Mission de l'Adoption Internationale au Ministère des Affaires Étrangères, nous a fait également l'amitié de venir pour la deuxième fois nous apporter son soutien.

Merci à tous pour cette fête réussie.

15 DE JUNIO 1996 :

LAS ONCES DE L'AFÄENAC

Por el cuarto año consecutivo, las onces de l'AFÄENAC se tomaron en el centro de recreo de la ciudad de Le Perreux sur Marne. Agradecemos una vez más este año a la municipalidad por acogernos en ese lugar tan agradable para un encuentro veraniego.

Un grupo de animadores simpáticos y competentes ofreció a los numerosos niños presentes una serie de actividades muy divertidas : maquillaje, juegos al aire libre y una gran «piñata» para clausurar esta tarde de fiesta.

Para los más grandes, el agrado de encontrarse e intercambiar experiencias era evidente, como también la ocasión para comunicar a los postulantes presentes informaciones recientes sobre la adopción en Chile.

Cada uno de nosotros pudo además probar el vino y el pisco chileno traídos directamente de allá, y también comprara precio módico algunas botellas para prorrogar el placer... recibimos además la visita del Consul General de Chile, el Sr. Eduardo RUIZ, acompañado por su esposa, quienes vinieron a expresar su interés hacia nuestra acción y escuchar nuestras interrogaciones ante la evolución de la adopción en Chile. El señor Gérard CASTEX, Director de la Misión de la adopción Internacional del Ministerio de Relaciones Exteriores nos honró por segunda vez con su presencia y apoyo.

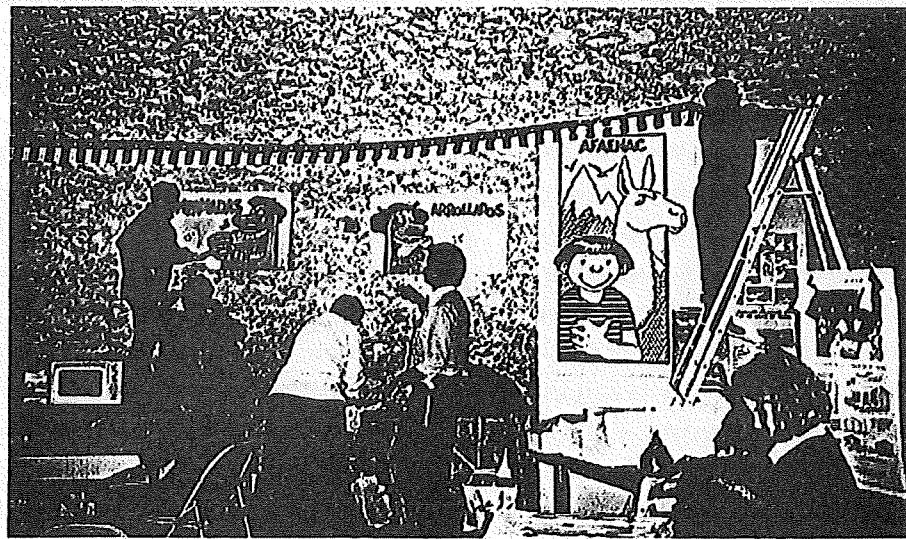
¡ Gracias a todos por esta exitosa fiesta !

Florence COSTE

L'AFAENAC

et

LA FETE NATIONALE DU CHILI



Pour la troisième fois cette année, l'AFAENAC a participé à la Fête Nationale du Chili du 18 Septembre, le samedi 14 Septembre à Savigny-le-Temple, aux côtés de la communauté chilienne.

Bien que plutôt éloigné de Paris, le site accueillant de l'Ecomusée de Savigny a réuni avec succès l'ensemble des associations chiliennes et franco-chiliennes, à l'occasion de ce moment privilégié. Cette année, le retrait de la participation de l'UNESCO à la fête créait un réel handicap qu'il a fallu compenser avec imagination pour que cette manifestation puisse continuer d'exister.

L'organisation d'une Loterie, sur une idée de l'Association d'Amitié France-Chili, a permis de récolter les fonds indispensables. Le lot exceptionnel, un voyage aller-retour au Chili pour deux personnes, était alléchant, et le succès de l'initiative a été éclatant. On peut cependant regretter que les adhérents de l'AFAENAC aient été si peu nombreux à répondre à l'appel que nous avions lancé pour nous aider à la vente (de dernière minute, certes!) des billets que nous nous étions engagés à vendre, comme chacune des associations participantes. Merci toutefois aux familles qui ont répondu de façon sympathique, et à celles qui sont venues rejoindre le C.A. pour la tenue du stand.

LA AFAENAC

y

LA FIESTA NACIONAL DE CHILE

Por la tercera vez, este año, la AFAENAC participó en la fiesta nacional de Chile, el sábado 14 de septiembre en Savigny-le-Temple, junto a la comunidad chilena.

El sitio del Ecomusée de Savigny, muy acogedor aunque alejado de Paris, reunió exitosamente al conjunto de las asociaciones franco-chilenas, con motivo de este momento de fiesta privilegiado. Este año, la no participación de la Unesco, creó un handicap que era necesario compensar con imaginación, para que la fiesta pueda seguir existiendo.

La organización de una tómbola, idea de la Asociación de Amistad Francia-Chile, permitió juntar los fondos necesarios. El premio excepcional, de un viaje ida y vuelta a Chile para dos personas, era interesante y el éxito de esta iniciativa fue brillante. Sin embargo, se puede lamentar que nuestros adherentes de la AFAENAC hayan sido pocos numerosos en responder al llamado que hicimos para ayudarnos a la venta (cierto, de último minuto) de los billetes de la tómbola que nos habíamos comprometido a vender, como cada una de las asociaciones participantes. Gracias de todas maneras a la familias que respondieron con simpatía y a todas las que vinieron a ayudarnos.



de partager le stand avec l'Association d'Amitié France-Chili, dans le grand espace couvert qui nous avait été réservé l'an dernier pour l'animation de l'espace-enfants. Parmi les activités mises en commun: la tenue d'une table-librairie où les grands noms de la littérature chilienne étaient à l'honneur: Isabel Allende, Francisco Coloane, Luis Sepúlveda, Patricio Manns..., ainsi qu'un choix important de livres pour enfants. Il nous a souvent été demandé ces ouvrages en espagnol et nous retenons pour l'an prochain la possibilité d'une table bilin-gue de littérature chilienne et sud-américaine. Autre activité partagée: la vente-dégustation d'empanadas, arrollados et pâtisseries chiliennes, accompagnées de vin chilien. Les bénéfices de ces ventes n'ont pas été très importants. Il est vrai que la concurrence était rude... Beaucoup d'associations proposaient elles aussi empanadas et vins chiliens. Certaines avaient même organisé de véritables petits restaurants où l'on pouvait trouver un éventail complet de restauration chilienne typique, dans un espace nettement plus tranquille que celui où nous nous trouvions! En effet, en raison des risques de pluie, la scène avec la sono avait été installée dans l'autre moitié de cette même salle, pour de nombreuses, et excellentes prestations musicales, sans oublier l'incontournable concours de Cueca, qui a réuni cette année de très nombreux supporters!

Nous avions également prévu de projeter tout au long de la journée plusieurs films réalisés au Chili par Jean-François Bocquet, père de deux petites filles d'origine chilienne, et membre actif de l'AFAENAC. Malheureusement, l'espace prévu pour le coin vidéo se trouvait fort loin de notre stand, dans un lieu peu propice à cette animation. Nous le regrettons d'autant plus que l'intérêt et la qualité de ces reportages auraient vraiment mérité un lieu adéquat. Nous programmerons d'ailleurs lors de notre prochaine Assemblée Générale, l'un de ces films, «UTILE»*, concernant l'adoption et la situation des enfants chiliens placés dans des foyers de mineurs.

Nos enfants grandissent et pour la première fois, deux d'entre eux, Oscar Tardi et Louis Chabaud (12 ans chacun), ont contribué active-

En efecto, este año tuvimos el placer de compartir el stand con la Asociación de Amistad Francia-Chile, en el gran espacio cubierto que el año pasado habíamos destinado a la animación del espacio infantil. Entre las actividades comunes: una venta de libros donde se encontraban los grandes nombres de la literatura chilena : Isabel Allende, Francisco Coloane, Luis Sepúlveda, Patricio Manns... así como una selección importante de libros para niños. A menudo nos pidieron estos libros en castellano pensamos el año próximo proponerlos. Otra actividad compartida : la venta de empanadas, arrollados y dulces chilenos, acompañados de vino chileno. Los beneficios de esas ventas no fueron muy importantes. Es verdad que la competencia era ruda... Muchas asociaciones proponían también empanadas y vino chileno. Incluso algunas habían organizado pequeños restaurantes donde se podía encontrar un surtido completo de restauración típica chilena ; en un espacio mucho más tranquilo que aquel en donde nos encontrábamos ! Efectivamente, por el riesgo de lluvia, el escenario con la sono fue instalado en la otra mitad de esta misma sala, para los excelentes prestaciones musicales, sin olvidar el inevitable concurso de cueca que reunió este año a muchos hinchas.

Habíamos previsto también la proyección durante todo el día de varias películas realizadas en Chile por Jean François Bocquet, padre de dos niñitas de origen chileno, y miembro activo de la AFAENAC. Lamentablemente, el espacio previsto para el rincón video se encontraba bastante lejos de nuestro stand. Lo lamentamos mucho pues el interés y la calidad de estos reportajes hubieran merecido realmente un sitio adecuado. Por lo demás, programaremos en nuestra próxima Asamblea General, una de estas películas, «UTILE»*, que trata de la adopción y de la situación de los niños chilenos colocados en hogares de menores.

Nuestros niños crecen y por primera vez, dos de ellos : Oscar Tardi y Louis Chabaud, (de 12 años cada uno), contribuyeron activamente al éxito de la fiesta con un proyecto concreto : la organización de un torneo de



ment à la réussite de la fête par un projet concret : l'organisation d'un tournoi d'échecs qui a réuni tout au long de la journée des joueurs amateurs de tous âges, autour de 6 échiquiers. Seuls organisateurs de ce tournoi, Oscar et Luis avaient eux-mêmes acheté les lots sympathiques qui ont récompensé les vainqueurs !

Cette Fête peut vous paraître bien lointaine car beaucoup d'entre vous se trouvent dispersés à travers toute la France, mais nous ne doutons pas que vous compreniez l'importance de la participation de l'AFAENAC à ce rassemblement, aux côtés de la communauté chilienne et des représentants du Chili en France, qui nous y accueillent toujours avec enthousiasme et cordialité.

Michèle BALLON

ajedrez que reunió todo el día jugadores aficionados de todas edades, alrededor de seis tableros de ajedrez ; Siendo los únicos organizadores de este torneo, Oscar y Luis compraron ellos mismos los simpáticos premios para los vencedores !

Esta fiesta les puede parecer bastante lejana ya que muchos de ustedes viven en otras regiones de Francia, pero estamos seguros de que comprenden la importancia de la participación de la AFAENAC a este encuentro, junto a la comunidad chilena y a los representantes de Chile en Francia que nos reciben siempre con entusiasmo y cordialidad.

Michèle BALLON

UNE VIDÉO À ACQUÉRIR ABSOLUMENT !

* La cassette du film «UTILE» de J.F. Bocquet, tourné au foyer Bernardita Serrano, et à Santiago, avec interviews de Verónica Riquelme et de Amanda de Negri, avocate, peut être commandée auprès du secrétariat (S. TORDJMAN).

Prix : 150 F (port compris).

Les bénéfices iront à l'AFAENAC, qui en a bien besoin, n'étant toujours pas subventionnée (Merci à Jean-François !).

Nous avons relevé cette information dans «Chili Aujourd'hui», publication réalisée par le Service de Presse de l'Ambassade du Chili en France :



Existe-t-il un restaurant chilien à Paris ?

On nous informe que oui !! Il s'agit de «Los Copihues», qui n'est certes pas en plein centre de Paris, mais

192 bd Henri Barbusse, à Draveil (91210)

Pour s'y rendre, emprunter l'Autoroute A6 (Tél : 01 69 52 10 48)

BON APPÉTIT !!!!!!



La Fédération «Enfance et Familles d'Adoption» nous a contactés, le 27 octobre 1996, pour nous proposer de co-signer le communiqué de presse qui suit, conjointement à quelques autres Associations de parents adoptifs d'enfants nés à l'étranger.

Un courrier avait été précédemment adressé aux producteurs de l'émission «Perdu de vue» ainsi qu'aux services juridiques de TF1 et au conseil Supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A.). Suite à l'envoi du communiqué aux principaux quotidiens, agences de presse et radios, l'information a été reprise par la presse et TF1 n'a pas diffusé la séquence incriminée, n'ayant pas reçu de la justice péruvienne les preuves concernant la «filière» en question.

Le Directeur des services juridiques de TF1, conscient des risques encourus par la chaîne en cas de violation de la loi qui protège le secret du placement adoptif, a pris l'affaire très au sérieux et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel étudie avec le plus grand soin le dossier, qui devrait être examiné prochainement en réunion plénière.

Florence Lafond, vice-présidente de la Fédération EFA, chargée de la communication, rappelle que «notre mobilisation vise autant à défendre le droit à l'intimité de la famille adoptive que le droit à l'intimité de la famille biologique». L'AFAENAC, pour sa part, s'est associée pleinement à cette initiative d'EFA et se réjouit de cette action commune qui a réuni, pour la première fois, la Fédération EFA et plusieurs Associations représentatives, liées aux pays d'origine de leurs enfants, sérieusement préoccupées par de telles dérives médiatiques susceptibles de porter atteinte au droit des personnes.

D. GRANGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfance et familles d'Adoption, mouvement de l'adoption regroupant, dans 95 associations départementales, plus de 8 000 familles adoptives et les Associations de parents d'enfants nés à l'étrangers (A.P.A.E.C. ; A.F.A.E.N.A.C ; C.A.P. Brésil ; ARALYA) s'indignent, une nouvelle fois, du contenu de l'émission «PERDU DE VUE» diffusée ce soir (le 28 octobre 1996) sur TF1.

Le séquence «abandon» inaugurée en septembre dernier dans l'émission Perdu de Vue a suscité au sein de notre fédération les plus vives inquiétudes. Inquiétudes dont nous nous sommes fait l'écho auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Nous sommes à nouveau alertés par la rubrique «Appel» programmée dans l'émission du 28 octobre, mettant en scène une femme péruvienne à la recherche de ses enfants adoptés en France, en 1982, par l'intermédiaire d'une filière supposée frauduleuse.

Si trafic d'enfants il y a eu, c'est aux autorités judiciaires du pays d'origine et du pays d'accueil, et à elles seules, qu'il appartient de traiter cette affaire, dans le respect du droits des uns et des autres.

Nous ne pouvons admettre que les quelque centaines d'enfants nés au Pérou et adoptés depuis 1982 par des Français recherchent, sous les traits de cette femme, la mère de naissance à qui on les aurait enlevés contre son gré.

Les Associations signataires rappellent que la famille adoptive est protégée par le secret du placement préservant le droit à l'intimité de la vie privée (articles 9 et 352 du Code Civil), et qu'il appartient à l'adopté, et à lui seul, de faire des recherches sur sa filiation d'origine, selon les modalités définies par la Loi du 5 juillet 1996.

D. HOUSSET

Présidente de la fédération EFA au nom de l'ensemble des association

A.P.E.C. Association de parents adoptifs d'enfants colombiens

A.F.E.N.A.C : Association de parents adoptifs d'enfants nés au Chili

C.A.P. Brésil : Réunion d'associations de parents adoptifs d'enfants nés au Brésil

ARALYA : Association de parents adoptifs d'enfants nés au Sri-Lanka.